

# International Review of Community Development Revue internationale d'action communautaire



## Histoire d'un deuil, la F.N.

André Ruwet

Numéro 1 (41), printemps 1979

La prise en charge communautaire de la santé

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1034828ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1034828ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Lien social et Politiques

ISSN

0707-9699 (imprimé)

2369-6400 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce document

Ruwet, A. (1979). Histoire d'un deuil, la F.N. *International Review of Community Development / Revue internationale d'action communautaire*, (1), 96-96.  
<https://doi.org/10.7202/1034828ar>

Tous droits réservés © Lien social et Politiques, 1979

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

<https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>

**é**rudit

Cet article est diffusé et préservé par Érudit.

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche.

<https://www.erudit.org/fr/>

# Histoire d'un deuil, la F.N.

par André Ruwet

La Fabrique nationale, la F.N. comme on dit – une vieille entreprise liégeoise célèbre dans le monde entier pour ses armes de chasse et de guerre surtout très appréciées des connaisseurs – fut le siège, le 31 août 1977, d'un événement pour le moins inattendu.

Une travailleuse, se déclarant malade, fut remise au travail par le médecin-contrôleur. Deux jours plus tard, elle devait mourir. Déchaînés, les travailleuses et travailleurs ont immédiatement mis à sac le centre de contrôle médical tenu pour responsable de la remise au travail de l'ouvrière décédée.

Depuis lors, le personnel de la F.N. a encore décidé d'ignorer l'existence de ce type de contrôle médical.

Tout se passa très vite. Et, à aucun moment, aucune autorité n'eut la faculté ni l'audace de s'interposer pour arrêter le mouvement.

Mme Marie-Jeanne Bodson, de Hermée, un village proche de l'entreprise, était ouvrière à la F.N. Malade depuis un certain temps, elle avait notamment été soignée dans un hôpital de la ville. Absente pour cause de maladie, elle est convoquée pour se présenter devant un médecin-contrôleur. Celui-ci est choisi par des patrons d'entreprises avec qui il signe un contrat. Il a pour tâche de surveiller les travailleurs, de dépister les éventuels carottiers, ceux qui auraient obtenu un certificat "de complaisance" de leur médecin traitant, et de les renvoyer au travail. Il s'agit donc là d'un "médecin-policier" en quelque sorte. La création de cette catégorie de médecin, parfaitement inutile, démontre que la médecine libérale a pour grand désavantage de pousser les médecins à trop souvent considérer leurs patients comme des clients plutôt que comme des personnes souffrantes qui font appel à un spécialiste de la santé. Le client est roi, n'est-ce pas? Alors, pourquoi lui refuserait-on, de temps à autre, au bout de quelques visites, comme prime, un petit certificat "de complaisance"? Certains médecins, des "médecins à la langue fourchue", tiennent ce type de raisonnement. D'autres par contre, plus intègres, refusent ce genre de pratique. Mais comment savoir? L'attitude des premiers jettant la suspicion sur toute la profession.

Et puis généralement, même si son certificat est parfaitement fondé, le médecin traitant, qui seul dispose de suffisamment d'éléments pour bien comprendre son patient, se pliera, pour ne pas faire d'histoires, à la décision du médecin-contrôleur. Jusqu'au jour où il arrive un accident.

Selon l'avis du médecin-contrôleur, Mme Bodson devait reprendre le travail. Le mardi 30 août, elle se rendit donc à la cartoucherie pour y travailler toute la journée. Le soir, elle rentra chez elle. Le lendemain matin cependant, elle devait se sentir mal. Vite, son mari appela une ambulance. Mme Bodson devait décéder en cours de transport.

Selon l'avis du médecin-contrôleur, Mme Bodson devait reprendre le travail. Le mardi 30 août, elle se rendit donc à la cartoucherie pour y travailler toute la journée. Le soir, elle rentra chez elle. Le lendemain matin cependant, elle devait se sentir mal. Vite, son mari appela une ambulance. Mme Bodson devait décéder en cours de transport.

Dans le courant de l'avant-midi, la mère de Mme Bodson, également ouvrière à la F.N. fut avertie du décès de sa fille. Immédiatement, un mouvement de solidarité se déclencha, gagnant tous les départements de l'entreprise. En fin de matinée, le mouvement débouchait dans la rue. En cortège et en scandant "Médecins-Assassins", les travailleurs se dirigèrent vers le centre de contrôle tenu pour responsable de la remise au travail de la personne décédée. Là, l'émotion et la révolte atteignant leur paroxysme, les manifestants envahirent les locaux pour les mettre à sac. Le rez-de-chaussée fut complètement démoli, le personnel du centre de contrôle médical se réfugiant au premier étage du bâtiment. La police, présente sur place, n'est pas intervenue... sinon pour détourner la circulation.

Calmés, les manifestants regagnèrent leur entreprise où, en signe de deuil, un arrêt de travail fut décidé. Dans le courant de l'après-midi, une série d'entreprises du bassin industriel, également concernées par ce centre de contrôle médical, se joignaient au mouvement.

Deux jours plus tard, tous les travailleurs se rendaient en cortège à l'enterrement de la jeune femme.

Et, depuis lors, celles et ceux de la F.N. ont tout simplement décidé d'ignorer le centre de contrôle médical et les "médecins-policiers". La médecine ne peut qu'y gagner.

André Ruwet